



## Encadrer les biais des algorithmes : un impératif

« Encadrer les biais des algorithmes : un impératif ». C'est le thème abordé par Alain Bensoussan dans le dernier numéro de Planète Robots. Les systèmes d'intelligence artificielle (SIA) peuvent intégrer intentionnellement des partis pris discriminatoires difficiles à détecter et à corriger. • [Lire la suite](#)



## Palmarès Le Point 2023 : Lexing Avocats toujours à la pointe du droit du numérique

Lexing Alain Bensoussan Avocats obtient pour la 5e année consécutive 5 étoiles en droit des nouvelles technologies, de l'informatique et de la communication (NTIC) dans le Palmarès des meilleurs cabinets d'avocats 2023 du magazine Le Point. • [Lire la suite](#)



## Colloque ADDR Protéger les victimes de dommages liés à l'IA

Le prochain colloque de l'Association du Droit des Robots (ADDR) animé par Alain Bensoussan et Jérémie Bensoussan se tiendra le 8 juin 2023 sur le thème « Protéger les victimes de dommages liés à l'IA au sein de l'Union européenne » (inscription gratuite). • [Lire la suite](#)



## Une plateforme engage sa responsabilité contractuelle du fait de sa qualité d'éditeur

Le Tribunal judiciaire de Paris a condamné l'exploitant d'une plateforme, en sa qualité d'éditeur, à indemniser des utilisateurs victimes d'escroqueries du fait de fausses annonces. • [Lire la suite](#)



## Conférence FICIME sur le Digital Services Act (DSA)

Alain Bensoussan animera le 17 mai 2023 une conférence organisée par la FICIME et consacrée au Digital Services Act (DSA). A cette occasion, il présentera le Règlement 2022/2065 relatif à un marché unique des services numériques et modifiant la directive 2000/31/CE (règlement DSA). • [Lire la suite](#)



## Précisions et actualités sur l'exercice du droit à la preuve par les salariés

La jurisprudence vient de préciser la manière d'articuler le droit à la preuve avec l'obligation de protection des données personnelles pour le cas spécifique des salariés. • [Lire la suite](#)



## L'assurance des risques de cyberattaques

Le nombre de cyberattaques avérées identifié par l'ANSSI a baissé en 2022, mais la gravité des incidents a augmenté et la menace « reste élevée ». L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information note que le risque se déporte vers les cibles les moins protégées. • [Lire la suite](#)



## Les contrôles fiscaux sont-ils menés par des robots ?

Les contrôles fiscaux évoluent vers l'emploi de nouveaux outils. Ces derniers conduisent à intervenir moins sur place et à utiliser davantage le traitement des données par des algorithmes. Le recours aux IA en matière fiscale est devenu une priorité pour de nombreux gouvernements à travers le monde. • [Lire la suite](#)



## Podcast Les algorithmes de sécurité

Les algorithmes de sécurité sont l'objet du dernier podcast d'Alain Bensoussan dans le cadre la série co-produite par Agora Médias et la division Siemens smart infrastructure, en ligne sur la Web TV ANews Sécurité. C'est le 3ème épisode des grandes affaires du numérique : les algorithmes de sécurité. • [Lire la suite](#)



## L'Europe lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Les risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme sont des préoccupations majeures pour le système financier et la sécurité publique au sein l'Union européenne. • [Lire la suite](#)



## Clap de fin de l'action en contrefaçon pour le groupe The Dø

La Cour de cassation s'est prononcée sur l'utilisation d'un sample et l'absence de caractérisation d'une contrefaçon de droit d'auteur et de droits voisins. Elle a rejeté le pourvoi • [Lire la suite](#)



## Data, IT & Internet : Lexing Alain Bensoussan Avocats à l'honneur du classement Legal 500 2023

Le cabinet est classé Top tier dans les catégories Data Privacy & Data Protection et IT & Internet du classement Legal 500 EMEA 2023 qui vient de paraître. Dans lequel plusieurs avocats du cabinet sont distingués. • [Lire la suite](#)



## Utilisation non autorisée d'œuvres protégées dans une campagne publicitaire

La Fondation Joan Mitchell, représentant les ayants droits de l'artiste américaine actuellement exposée à la Fondation Louis Vuitton, a mis en demeure la maison Louis Vuitton de retirer sa dernière campagne de publicité reproduisant les œuvres de l'artiste • [Lire la suite](#)



## Algorithmes et systèmes d'IA : le cadre européen se structure

Alain Bensoussan présente le socle réglementaire sur lequel reposent les Algorithmes et systèmes d'IA en Europe dans un numéro spécial consacré au Droit International publié par Le Journal du Management Juridique d'entreprises. • [Lire la suite](#)



## Cyber assurances : dépôt systématique d'une plainte en cas de cyberattaque

Depuis le 25 avril 2023, pour pouvoir bénéficier du contrat d'assurance cyber risque, l'assuré doit déposer plainte dans un délai de 72 heures après avoir eu connaissance d'une cyberattaque. • [Lire la suite](#)



## Algorithmes de sécurité et sécurité des algorithmes Au Nom de la Loi

Alain Bensoussan présente les Algorithmes de sécurité dans sa dernière chronique pour l'émission « Au nom de la loi » diffusée par la web TV ANews Sécurité. • [Lire la suite](#)

### ■ NOS EVENEMENTS



## Comment réaliser des analyses d'impact dans le secteur bancaire ?

Frédéric Forster anime une conférence Lexing sur la réalisation d'analyses d'impact dans le secteur bancaire, le **mercredi 24 mai 2023** de 9 heures à 11 heures en visioconférence. [Programme et inscription](#)



## Les spécificités du RGPD dans le secteur de la santé

Isabelle Chivoret et Anthony Sitbon animent une conférence Lexing sur les spécificités du RGPD dans le secteur de la santé, le **mercredi 7 juin 2023** de 9 heures à 11 heures en visioconférence. [Programme et inscription](#)



## Répondre à une demande d'exercice de droits RGPD d'un salarié ou d'un client

Virginie Bensoussan-Brulé anime une conférence Lexing « Comment répondre à une demande d'exercice de droits RGPD d'un salarié ou d'un client ? », le **mercredi 14 juin 2023** de 9 heures à 11 heures en visioconférence. [Programme et inscription](#)

## Textes et jurisprudence clés

**Chat GPT** – Le Hub France IA (association qui fédère plus de 150 acteurs de l'écosystème IA) vient de publier une note de synthèse sur les usages et les impacts de ChatGPT, accompagnée de recommandations opérationnelles, y compris de cadrage juridique pour les entreprises ([Note de synthèse](#) du 03 05 2023). De son côté, l'Italie rétablit ChatGPT après qu'OpenAI ait répondu aux questions de l'autorité italienne de protection des données (Reuters, [Dépêche](#) du 28 04 2023).

**Déploiement de la fibre optique** - Le Sénat a adopté en première lecture une proposition de loi visant à garantir la qualité des raccordements à la fibre optique et renforcer les droits des utilisateurs en cas d'interruption prolongée de l'accès à Internet ([Petite loi](#) du 02 05 2023).

**Brevets essentiels standard** – La Commission européenne propose de nouvelles règles pour aider les entreprises, en particulier les PME, à tirer le meilleur parti de leurs inventions à travers une proposition de règlement sur les brevets essentiels standard (SEP) qui protègent une technologie déclarée essentielle à la mise en œuvre de normes techniques comme celles concernant la connectivité (par exemple, 5G, Wi-Fi, Bluetooth, NFC) ou les normes de compression et de décompression audio/vidéo (CE, [Communiqué](#) du 27 04 2023).

**Bannir les cyberharceleurs des réseaux sociaux** – Un projet de loi pour « sécuriser et réguler l'espace numérique » est à l'étude devant le Conseil d'État. Il prévoit notamment d'interdire l'accès à une plateforme sociale pour une durée de six mois - un an en cas de récidive - aux personnes condamnées pour harcèlement ([L'informé](#) du 25 04 2023).

**DSA et très grandes plateformes** – La Commission européenne a adopté les premières décisions de désignation au titre du règlement sur les services numériques (DSA), désignant 17 très grandes plateformes en ligne et 2 très grands moteurs de recherche en ligne (Commission européenne, [Communiqué](#) du 25 04 2023).

**Marchés de crypto-actifs** - Le règlement européen sur les marchés de crypto-actifs (« Markets in Crypto-Assets » ou « MiCA ») a été adopté par le Parlement européen. Sous réserve d'une adoption par le Conseil de l'Union européenne, le texte entrera en vigueur en juillet 2023. Il sera applicable 18 mois après cette date, soit en janvier 2025 (Parlement européen, [Version adoptée](#) du 20 04 2023).

**Drone** – Un décret modifie la partie réglementaire du Code de la sécurité intérieure afin d'autoriser la mise en œuvre des traitements de données à caractère personnel issues des enregistrements provenant des caméras installées sur des drones. Il précise leurs finalités, les données enregistrées, les modalités et la durée de leur conservation, les conditions d'accès aux enregistrements ainsi que les droits des personnes concernées ([Décret 2023-283](#) du 19 04 2023).

**Vidéoprotection** – Le rapport de la mission d'information parlementaire sur « les enjeux de l'utilisation d'images de sécurité dans le domaine public dans une finalité de lutte contre l'insécurité » propose 41 recommandations pour encadrer l'usage de la reconnaissance faciale avant les JO de 2024 (Assemblée nationale, [Rapport n° 1089](#) du 12 04 2023).

**Données personnelles** – La Cnil publie une nouvelle version de son guide de la sécurité des données personnelles. Cette nouvelle version prend notamment en compte les dernières recommandations de la Cnil en matière de mots de passe et de journalisation (Cnil, [Communiqué](#) du 03 04 2023).

La lettre JTIT est éditée par Alain Bensoussan Selas, société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital social de 10 936 190 euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 452 160 856, dont le siège social est situé 58 boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris – téléphone 01 82 73 05 05 – adresse de courrier électronique : [paris@lexing.law](mailto:paris@lexing.law) – n° de TVA intracommunautaire FR48452160856.

Président et Directeur de la publication : Alain Bensoussan - Responsable de la rédaction : Isabelle Pottier.

Diffusée uniquement par voie électronique - gratuit - ISSN 1634-0701 - ©Alain Bensoussan 2023

Vous recevez ce courriel car vous êtes abonné à cette alerte. Se désabonner en cliquant sur le lien :

<https://www.lexing.law/unsubscribe/?email=<mail>>